

Partage des données

Quelle est la fonctionnalité de partage audio ?

Le partage audio est une fonction conçue pour obtenir des informations sur l'audience et l'écoute de programmes spécifiques, ainsi que sur l'exposition à certaines publicités et campagnes. L'application utilise une technique de reconnaissance audio qui reconnaît automatiquement le contenu audio en le faisant correspondre aux fichiers préchargés dans la base de données audio THX. Il est important de noter que l'application THX. n'est pas en mesure de reconnaître les sons et la musique qui ne sont pas disponibles dans sa base de données.

Vous pouvez gagner des points pour chaque heure de partage de vos données audio. Cette fonctionnalité est automatiquement désactivée pendant la nuit pour économiser la batterie. Pour participer, il vous suffit d'activer la mesure dans l'application et elle se déroulera automatiquement. Vous pouvez activer ou désactiver la mesure à tout moment dans l'application.

Pour les utilisateurs de téléphones mobiles Android, il est recommandé d'autoriser l'exécution de l'application THX. au premier plan de votre appareil. Cela permet d'assurer le bon fonctionnement de la fonctionnalité de partage audio au sein de l'application. En permettant à l'application de fonctionner au premier plan, vous garantissez le fonctionnement continu du partage audio, ce qui permet un suivi et une analyse précis des données d'audience et d'écoute.

Pourquoi l'accès au microphone est-il nécessaire pour la fonctionnalité de partage audio ?

L'accès au microphone est nécessaire pour la fonctionnalité de partage audio, en particulier pour le processus de reconnaissance automatique du contenu audio. Cette fonctionnalité permet d'identifier des messages publicitaires spécifiques grâce à l'analyse d'échantillons audio. Voici comment cela fonctionne :

1. **Empreinte audio** : Lorsque vous participez au partage audio, l'application utilise le microphone de votre appareil pour créer une empreinte audio unique basée sur des échantillons audio.
2. **Correspondance avec THX. Audio Database** : Cette empreinte audio est ensuite comparée à la base de données audio THX. La base de données ne contient que des empreintes audio liées à des publicités.
3. **Association de l'identifiant de l'utilisateur** : Lorsqu'une correspondance est trouvée avec un contenu de la base de données THX, un enregistrement est créé et associé à votre identifiant. Cela signifie que nous ne stockons pas de données audio, mais que nous renvoyons uniquement un point de données qui indique avec quel bien vous avez trouvé une correspondance, combiné à un identifiant anonyme associé à votre compte.
4. **Correspondance en temps réel** : ce processus se déroule en temps réel, ce qui permet à l'application de reconnaître des publicités spécifiques lorsqu'elles sont diffusées ou jouées.

Enregistrez-vous et stockez-vous des données audio ?

Non, nous n'enregistrons ni ne stockons les données audio. L'accès au microphone a pour seul but de générer une empreinte audio. Cette empreinte est ensuite utilisée pour identifier un contenu spécifique en créant une correspondance avec notre base de données. Si une correspondance est trouvée, indiquant une interaction avec le contenu de notre base de données, cette interaction est stockée. Il est important de noter qu'aucun enregistrement audio n'est stocké, ce qui préserve la confidentialité et la sécurité des données de

l'utilisateur. L'accent est mis sur l'identification et l'analyse du contenu sur la base d'empreintes audio, sans conserver de fichiers audio.

Comment activer/désactiver la fonctionnalité de partage audio ?

Pour les utilisateurs d'Android, accédez à la fonction de partage audio via la tuile de l'écran d'accueil. Faites glisser le bouton pour l'activer et assurez-vous d'accorder l'autorisation lorsqu'elle vous est demandée. Une fois activée, vous gagnerez des points pour chaque heure de fonctionnement. Pour la désactiver, accédez aux paramètres et faites glisser le commutateur vers le bas.

Pour les utilisateurs d'iOS, une fenêtre contextuelle d'autorisation s'affiche lors de la première inscription. Si vous n'avez pas accepté ou si vous l'avez désactivé, accédez à la tuile Partage audio sur votre écran d'accueil pour le (ré)activer. En appuyant sur la tuile, vous accédez aux paramètres de votre téléphone, où vous pouvez activer le partage audio. Après l'activation, vous gagnerez des points pour chaque heure de fonctionnement. Pour le désactiver, allez dans les paramètres et faites glisser le commutateur vers le bas.

Quelle est la fonctionnalité de partage de l'emplacement ?

La fonction de partage de la localisation a pour but de comprendre si des personnes se trouvent à proximité de publicités extérieures ou de magasins spécifiques. Pour participer, vous devez activer le partage de localisation dans l'application. Des points sont gagnés pour chaque heure de participation à ce type de partage de données, vous n'avez rien d'autre à faire ! Les participants ont la possibilité d'activer ou de désactiver cette fonctionnalité à tout moment dans l'application.

Pourquoi le suivi de la localisation est-il nécessaire pour la fonctionnalité de partage de la localisation ?

Le partage de la localisation est essentiel car il nous permet de mesurer la portée des points spécifiques qui nous intéressent auprès des consommateurs. Il s'agit généralement de publicités extérieures, de magasins ou d'autres points d'intérêt. En activant le partage de la localisation, l'application peut détecter lorsque les utilisateurs passent devant ces points désignés, et une interaction de localisation est enregistrée. Ces données permettent d'évaluer et de comprendre l'efficacité et l'engagement des publicités extérieures ou des magasins au sein de la communauté THX, apportant ainsi des informations précieuses à nos efforts de recherche.

Vous me suivez partout où je vais ?

Non, il est important de noter que l'application THX. ne peut faire des recoupements qu'avec des lieux spécifiques qui sont préchargés dans notre base de données et qui nous intéressent. En règle générale, il s'agit de lieux où certaines publicités sont placées ou des magasins sont situés. Lorsque vous passez devant l'un de ces points, une interaction de localisation est enregistrée. Il est important de noter que nous utilisons ces informations pour établir des rapports au niveau du consommateur et non au niveau individuel. . Nous n'utilisons ni ne partageons aucune autre donnée de localisation personnelle et les résultats ne sont pas partagés avec d'autres au niveau individuel. Nous nous concentrons sur l'agrégation des données pour obtenir des informations sur le comportement et l'engagement des consommateurs, tout en nous engageant à respecter et à sauvegarder la vie privée des individus.

Comment activer/désactiver le partage de la localisation ?

Pour les utilisateurs d'Android :

1. Localisez la tuile Partage d'emplacement sur votre écran d'accueil.
2. Faites glisser le commutateur pour activer la mesure.
3. Accordez l'autorisation de partage de la localisation lorsque vous y êtes invité.
4. Une fois activée, vous gagnez des points pour chaque heure où elle reste active, et la tuile disparaît de l'écran d'accueil.
5. Pour désactiver le partage d'emplacement, allez dans les paramètres et faites glisser le bouton de désactivation.

Pour les utilisateurs d'iOS :

1. Lors de votre inscription, vous recevrez une fenêtre contextuelle de demande d'autorisation pour le partage de la localisation.
2. Si vous n'avez pas accepté ou désactivé la mesure, recherchez la tuile Partage d'emplacement sur votre écran d'accueil.
3. Appuyez sur la tuile pour (ré)activer le partage de l'emplacement ; vous serez alors redirigé vers les paramètres de votre téléphone.
4. Activez le partage de localisation dans les paramètres de votre téléphone.
5. Une fois activée, vous gagnez des points pour chaque heure d'activité, et la tuile disparaît de l'écran d'accueil.
6. Pour désactiver le partage de l'emplacement, allez dans les paramètres et faites glisser la case à cocher Partage de l'emplacement vers le bas.

Pourquoi est-ce que je reçois toujours les notes d'interruption du partage des données ?

Il existe deux façons d'interrompre le partage de l'audio et de la localisation :

1. Fermeture brutale de l'application : si vous fermez manuellement l'application, les fonctionnalités de partage des données sont interrompues. Cela se produit lorsque vous fermez toutes vos applications récentes.
2. Utilisation de l'audio par une autre application : lorsqu'une autre application utilise l'audio, par exemple lorsqu'elle reçoit un appel, elle interrompt les mesures de partage de l'audio et de l'emplacement.

Lors de l'une ou l'autre de ces interruptions, l'application vous enverra automatiquement une notification push, vous informant que le partage de l'audio et de la localisation est interrompu et que le gain de points a cessé. Pour reprendre la mesure et continuer à gagner des points, vous devez appuyer sur la notification push ou simplement ramener l'application au début, ce qui garantit la continuité des fonctionnalités de partage de données et de vos récompenses.

Comment activer/désactiver les notifications push pour les fonctionnalités de partage de données ?

Pour activer/désactiver les notifications push pour le partage de l'audio et de la localisation, procédez comme suit :

1. Ouvrez l'application THX. sur votre appareil.
2. Accédez à la section Paramètres de l'application.
3. Recherchez l'option relative aux notifications push pour le partage de l'audio et de l'emplacement.
4. Basculez l'interrupteur pour activer ou désactiver les notifications push selon vos préférences.
5. En suivant ces étapes, vous pouvez personnaliser vos paramètres de notification pour les fonctionnalités audio et de partage de localisation dans l'application THX.

Pourquoi les tuiles pour l'audio et le partage d'emplacement sont-elles absentes de mon écran d'accueil ?

Les tuiles pour le partage de l'audio et de l'emplacement peuvent être absentes de l'écran d'accueil parce que ces fonctions ont été activées. Lorsque ces fonctionnalités de recherche sont actives, les tuiles correspondantes sont généralement supprimées de l'écran d'accueil pour une interface plus propre.

Combien de points puis-je obtenir pour le partage de l'audio et de l'emplacement ?

Pour le partage de l'audio et de la localisation, vous recevez des points pour chaque heure où la mesure est activée. Les points absolus pour le partage de l'audio et de la localisation peuvent varier d'un pays à l'autre, mais la valeur des points est similaire d'un pays à l'autre.

Il semble que je ne reçoive pas de points pour le partage de l'audio et de l'emplacement. Que se passe-t-il ?

Si vous ne recevez pas de points pour le partage de l'audio et de la localisation, veuillez envisager les étapes suivantes :

1. Assurez-vous que le partage de l'audio et de la localisation est activé : Vérifiez que les deux fonctionnalités de partage des données sont activées dans les paramètres.
2. Vérifiez l'état des interrupteurs : Confirmez que le statut est activé pour l'audio et le partage d'emplacement dans les paramètres. Assurez-vous qu'il est activement mesuré.
3. Prévoyez un peu de temps : Il peut arriver que le système ait besoin d'un peu de temps pour traiter et attribuer les points. Attendez un peu et vérifiez à nouveau plus tard.
4. Actualisez la page d'accueil : Essayez d'actualiser la page d'accueil en balayant vers le bas ou en fermant brutalement l'application et en la rouvrant. Cela peut déclencher une actualisation et mettre à jour vos points.

Si le problème persiste et que vous ne parvenez toujours pas à gagner des points pour le partage de l'audio et de l'emplacement, veuillez contacter l'équipe d'assistance pour obtenir de l'aide. Elle pourra vous fournir une assistance personnalisée et examiner les éventuels problèmes liés à votre compte ou aux fonctionnalités de l'application.